

SCÉLLANT FLEXLOCK ECO SEMI-LUSTRÉ POUR PAVÉS DE BÉTON

Date de révision de la FT (jj/mm/aaaa): 18/08/2016



FICHE TECHNIQUE

- Mise à jour:** 18 août 2016
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour.
Composez le **1-866-212-1611** ou le (450) 624-1611 pour Canada et les États-Unis
- Description:** Le **SCÉLLANT FLEXLOCK ECO** est un copolymère acrylique utilisé pour sceller les pavés de béton. Il pénètre profondément dans les pores des pavés de béton, réduisant ainsi la pénétration d'huile et de saleté, en plus d'offrir une protection contre la corrosion due au sel de déverglaçage.
- Utilisation:** Pour pavés de béton
- Caractéristiques:**
- S'active au-dessus de 5 °C (40 °F)
 - Aucune décoloration
 - Scellant ventilé
 - Formation d'une pellicule
 - Stabilisateur de joints
- Protection Contre:**
- La corrosion due au sel de déverglaçage
 - Les effets des rayons ultraviolets
 - Les taches d'huile moteur et la graisse
- Couverture:** La surface couverte dépend de la taille des joints et de la porosité de la surface des pavés ou des pierres.
- Utilisations du scellant FLEXLOCK ECO:**
1. Seul, à titre de scellant. La couverture est alors de 18,5 m² (200 pi²) par gallon. Vaporiser le produit sur la surface et utiliser un rouleau pour l'uniformiser, au besoin.
 2. À titre de produit de scellement ou de stabilisation des joints de sable conforme à l'ASTM C144. La couverture est alors de 9,3 m² (100 pi²) par gallon. Appliquer le produit sur la surface, puis diriger l'excédent vers les joints au moyen d'une raclette ou d'un rouleau.
- Remarques:**
1. Dans la plupart des cas, le scellement des pavés de béton doit avoir lieu 60 jours après leur installation. Consulter les recommandations du fabricant des pavés de béton à cet effet.
 2. TOUJOURS FAIRE UN TEST sur une petite surface peu visible d'environ 0,37 m² (4 pi²) afin de vérifier si le produit donne le résultat escompté.
 3. Nettoyez toute la surface à l'aide du Nettoyeur à Efflorescence Flexlock. Ce produit éliminera les taches d'efflorescence emprisonnées dans les pores des pavés de béton en plus de bien nettoyer la surface, ce qui assurera une meilleure adhésion du produit de scellement.
 4. Ne pas appliquer le scellant si la météo prévoit de la pluie dans les 24 prochaines heures.
 5. Empêcher le scellant de former une flaque.
 6. La température au moment de l'application doit se situer entre 5 °C (40 °F) et 29 °C (85 °F).
 7. La surface des pavés de béton doit être froide au toucher au moment de l'application du scellant (entre 5 °C (40 °F) et 29 °C (85 °F)).
 8. Le produit de scellement **FLEXLOCK ECO** est hydrofuge et résiste aux intempéries après 24 heures.
 9. Laisser sécher le produit de scellement pendant 24 heures avant de circuler sur la surface traitée.
 10. Portez des lunettes de protection, des gants et un masque respiratoire.

Flexlock

225 boul. Bellerose Ouest, Laval, Québec, Canada H7L 6A1
Tél.: 450 624-1611 Fax : 450 624-1622 Sans Frais : 1 866-212-1611
www.flex-lock.com - Courriel : info@flex-lock.com

SCÉLLANT FLEXLOCK ECO SEMI-LUSTRÉ POUR PAVÉS DE BÉTON

Date de révision de la FT (jj/mm/aaaa): 18/08/2016



Catégorie de revêtement: Produits de scellement hydrofuges pour béton et maçonnerie. Concentration maximale en COV: < 100 g/L (grammes de COV par litre de revêtement, moins l'eau et les composés exemptés). Conforme aux exigences du SCAQMD.

Emballage:	Produit	Format détail	Par boîte	Par Palette
	SCÉLLANT FLEXLOCK ECO - SEMI LUSTRÉ	3.78 L (1 gal. U.S.)	4 unités	24 boîtes
	SCÉLLANT FLEXLOCK ECO - SEMI LUSTRÉ	18.9 L (5 gal. U.S.)		48 seaux

GARANTIE LIMITÉE:

Avant d'appliquer le produit, l'utilisateur/l'acheteur doit au préalable vérifier si le produit répond aux attentes de l'utilisateur/l'acheteur et celui-ci assume tous les risques à cet égard. À titre de condition de la Garantie limitée, il est requis que, avant l'utilisation du produit sur une surface plus grande, l'utilisateur/l'acheteur vérifie d'abord sur une petite surface (0.4 m² (4 pieds carrés)) moins en évidence et s'assure que le produit donne un résultat satisfaisant pour l'utilisateur/l'acheteur. Si aucune vérification préalable n'est effectuée, l'utilisateur/l'acheteur ne pourra se prévaloir de la Garantie limitée que pour 0.4 m² (4 pieds carrés). ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. ne peut pas garantir le résultat obtenu étant donné qu'il n'a aucun contrôle de la préparation de la surface ou de l'application du produit. S'il est démontré que ce produit est défectueux et à la condition que le produit a été utilisé conformément au mode d'emploi et aux directives de préparation de la surface mentionnés ci-haut, la seule obligation d'ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. est de rembourser le prix d'achat. La preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. n'est pas responsable de tout autre dommage quelconque, direct ou indirect. Dans la mesure permise par la loi, ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. exclut toute garantie légale ou implicite de qualité ou que le produit est du caractère marchand ou qu'il convient à sa fin.

Alliance Designer Products n'est pas responsable de toute utilisation non conforme.

***Veuillez entreposer les contenants à une température au-dessus de 0°C / 32°F en tout temps afin de bénéficier de la garantie limitée.**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Légèrement irritant aux yeux et à la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Laver abondamment après usage. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. En cas d'ingestion, appeler le centre anti-poison le plus près.